

INVESTISSEMENT AGRICOLE

Chef du gouvernement et Ministres font bloc autour du PNIA 3



Jeudi 18 juin 2026, le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire a accueilli un important événement agricole national : le lancement officiel du processus de formulation du Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA 3).

DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS VIVRIÈRES

L'ANADER bénéficie de plusieurs tablettes pour renforcer ses capacités



EN MISSION EN CÔTE D'IVOIRE

Une délégation de Vegepolys Valley reçue au Ministère de l'Agriculture

Une forte délégation du groupe Vegepolys Valley, pôle de compétitivité rassemblant des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal autour de projets, a été reçue, jeudi 18 juin 2026, au Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières à Abidjan Plateau.



La délégation de Vegepolys Valley, avec à sa tête Claudia De Oliveira Ramos, Responsable des Projets et Réseaux Internationaux, a échangé avec le Directeur de cabinet adjoint du Ministère de l'Agriculture, Gba Téan. Ce dernier avait à ses côtés le Directeur général des Promotion des technologies, de conservation, de transformation au sein de la Direction générale des agro-industries Yves N'Da Pacôme N'Da, le Directeur général des Productions et de la Sécurité alimentaire, Professeur Pascal Angui Kouassi Téhuia et la Directrice des Agro-industries, Yao Amenan Angèle. Cette rencontre a été l'occasion pour la cheffe de la délégation de

Vegepolys Valley, Claudia De Oliveira Ramos, de présenter les membres de son organisation, ainsi que les pôles qu'ils représentaient notamment la transformation, la recherche, la formation. Elle a ensuite fait le point des projets et des perspectives au Directeur de cabinet adjoint du Ministre

; qui a salué cette initiative, avant d'évoquer la possibilité d'un protocole d'accord avec Vegepolis Valley et ses associés. Vegepolis Valley devra travailler avec ses points focaux du projet Accélérateur du végétal en Côte d'Ivoire (AVECI) sur ce protocole d'accord pour avancer dans un partenariat

concret entre les acteurs et régions du pôle en France et la Côte d'Ivoire. Les priorités vont être définies ensemble. Vegepolis Valley est en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une mission collective de quatre jours qui vise à renforcer les liens de coopération entre les acteurs du secteur végétal de Côte

d'Ivoire et les partenaires internationaux, identifier des opportunités de partenariat technique, commercial et institutionnel et rencontrer les bailleurs de fonds et institutions de financement pour soutenir les projets d'innovation agricole et agro-industrielle.

Mireille YAPO

CAMPAGNE HÉVÉICOLE 2026

Bruno Koné augmente la part des producteurs

Le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Koné, a présidé, vendredi 19 juin 2026, à Yamoussoukro, le lancement officiel de la campagne hévéicole 2026. Devant les acteurs de la filière, le Ministre a salué les performances d'un secteur qui fait vivre plus de 1,2 million de personnes et contribue significativement à l'économie nationale. À cette occasion, Bruno Koné a annoncé des réformes majeures en faveur des producteurs, notamment la suppression définitive de la décote de 2 FCFA/kg, la hausse de leur



part de 63 % à 66 % du prix de référence net, et le plafonnement des primes incitatives à 10 FCFA/kg afin de préserver l'équilibre du marché. Saluant le consensus obtenu entre producteurs et industriels, le Ministre a assuré que ces mesures seront rigoureusement appliquées par le Conseil Hévée-Palmier à Huile-Coco. Ces réformes visent à améliorer les revenus des planteurs, renforcer la transformation locale et consolider la compétitivité de la filière hévéicole.

Source : MINADERPV



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

LUTTE CONTRE LE SWOLLEN SHOOT À SOUBRÉ

L'ANADER et le Conseil du Café-Cacao mobilisés aux côtés des producteurs

Dans le cadre de la lutte contre la maladie du Swollen Shoot qui affecte les vergers cacaoyers, une mission conjointe de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et du Conseil du Café-Cacao (CCC) s'est déroulée le 12 juin 2026 dans la sous-préfecture de Liliyo, précisément au village de Komeayo (commune de Mayo, département de Soubré).

Cette action de terrain visait à sensibiliser les exploitants agricoles sur les conséquences dévastatrices de cette maladie et à les accompagner dans la gestion des parcelles infectées. Les équipes techniques ont notamment effectué une visite de suivi sur l'exploitation de M. Doba Basile afin d'évaluer l'état sanitaire de son verger. Au cours de ces échanges directs, les agents ont sensibilisé le producteur sur les symptômes caractéristiques de la maladie et les modes de propagation. Les techniciens ont rappelé que le Swollen Shoot



constitue l'une des menaces majeures pour la production ivoirienne, en raison de sa propagation rapide d'un arbre à un autre, provoquant une baisse

drastique des rendements. Lors de cette visite-conseil, les experts ont instruit les producteurs sur les bonnes pratiques de gestion des zones contaminées et

sur les mesures préventives indispensables. Très attentif aux explications fournies, M. Doba Basile a remercié la mission pour le choix de sa parcelle.

Convaincu par l'urgence de la situation, le planteur a déclaré ne plus être réticent à l'idée de supprimer les pieds de cacao atteints. Il a ainsi pris la décision formelle d'accepter l'intervention des équipes d'arrachage sur son exploitation, affirmant que cette mesure est un acte citoyen nécessaire pour contribuer à bouter hors du pays la maladie du Swollen Shoot. Les responsables de la mission ont salué cet engagement, tout en rappelant aux planteurs les dispositifs d'appui à l'arrachage et à la replantation avec du matériel végétal sain et certifié. Par cette démarche de proximité, les deux institutions confirment une fois de plus leur volonté de préserver le potentiel de production locale. À travers cet appui technique rigoureux, l'ANADER réaffirme sa position de leader du conseil agricole et rural, œuvrant aux côtés du Conseil du Café-Cacao pour promouvoir une cacaoculture plus productive et résiliente dans la région de Soubré, gage de la durabilité de la filière.

Source : Anader.ci

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PORCINE

Sidi Touré et N'gou Dimba visitent des infrastructures du PRO-PORC

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Touré, était à Agboville, le 16 juin 2026, dans le cadre d'une visite des infrastructures du Projet de Développement de la Filière Porcine (PRO-PORC).

A l'occasion, le Ministre Sidi Touré avait à ses côtés son collègue Pierre N'gou Dimba, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, par ailleurs Président du Conseil Régional de l'Agnéby-Tiassa. Les deux personnalités ont visité les infrastructures puis procédé à la remise symbolique d'un noyau de reproducteurs porcins ainsi que de kits de biosécurité aux acteurs de la région. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de la Pêche, de l'Élevage et de l'Aquaculture (PONA-DEPA), d'importantes actions ont été engagées. Notamment le renforcement des infrastructures

et des équipements de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), la construction du Centre d'Application et de Spécialisation en Élevage de Porcs (CAS-PORC), ainsi que le déploiement de programmes de formation, d'encadrement technique et de professionnalisation des éleveurs. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une vision cohérente visant à bâtir une filière porcine moderne, productive, compétitive et résiliente face aux risques sanitaires. Profitant de l'occasion, Sidi Touré a tenu à rassurer les acteurs de la filière porcine quant à l'accompagnement des producteurs affectés par les crises sanitaires sur-



venues en 2024 et 2025. Les démarches se poursuivent actuellement pour la mobilisation effective des ressources en vue d'un appui imminent. Le Patron

du MIRAH a également exhorté l'ensemble des acteurs de la filière à faire de la biosécurité une exigence quotidienne afin de préserver la santé du cheptel et

d'assurer le développement durable de la filière porcine ivoirienne.

Aristide KOFFI

INVESTISSEMENT AGRICOLE

Chef du gouvernement et Ministres font bloc autour du PNIA 3

Judi 18 juin 2026, le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire a accueilli un important événement agricole national : le lancement officiel du processus de formulation du Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA 3).

L'événement s'est déroulé en présence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, qui a présidé cette cérémonie de lancement du PNIA 3. Le Ministre Bruno Nabagné Koné, en charge de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, celui des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiemoko Touré et le Ministre Délégué chargé des productions vivrières, Bernard Kini-Comoé, ont pris part à cet événement. Plusieurs autres membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, ainsi que les principaux acteurs du secteur agricole, animale et halieutique ont assisté à cette cérémonie.

Présenté comme l'un des piliers du Plan National de Développement (PND 2026-2030), le PNIA 3 envisage de répondre aux défis de la souveraineté alimentaire, de la transformation locale, de l'emploi des jeunes et de la résilience climatique. « *L'agriculture ne doit plus être une activité de subsistance, mais un véritable secteur d'avenir, créateur de richesses et d'emplois* », a notam-



ment déclaré le Chef du Gouvernement Beugré Mambé. Il a appelé à une agriculture moderne, productive, compétitive et davantage tournée vers la valorisation des matières premières. Pour sa part, le Ministre Bruno Koné a salué les acquis des deux précédentes générations du PNIA, avant d'indiquer que le

PNIA 3 reposera sur cinq priorités à savoir : souveraineté alimentaire, compétitivité, financement du secteur, sécurisation du foncier rural et durabilité. Il a indiqué que le programme sera élaboré selon une démarche inclusive associant producteurs, secteur privé, collectivités territoriales et parte-

naires techniques et financiers, en vue d'une agriculture plus performante et génératrice de revenus durables.

Bâtir une agriculture moderne

Cette cérémonie a réuni les principaux acteurs des secteurs agricole, animal et halieutique autour d'une ambition commune : bâtir un programme d'investissement à la hauteur des défis et des opportunités de notre pays. Pour le secteur des ressources animales et halieutiques, le PNIA 3 représente une opportunité de consolider les acquis, d'accroître les investissements et de renforcer la contribution du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) à la souveraineté alimentaire et à la création de richesses en Côte d'Ivoire. Le lancement officiel du processus de formulation du PNIA a été un événement empreint de solennité et d'ambition. Ça été l'occasion de dresser le bilan des deux premières générations du PNIA (1 et 2). Un bilan jugé satisfaisant, témoignant des efforts collectifs consentis pour transformer notre secteur agricole. Si le chemin parcouru est encourageant, toutefois, les défis qui s'annoncent recommandent de redoubler d'ar-

deur. Le PNIA 3 est une réponse claire et ambitieuse aux nouvelles exigences de notre temps : sécurité alimentaire, compétitivité des filières vivrières, modernisation des exploitations et insertion des jeunes. Il convient de s'engager résolument dans cette nouvelle étape pour bâtir une agriculture moderne, productive et souveraine au service de toutes les Ivoiriennes et de tous les Ivoiriens.

Il faut noter que la cérémonie du jeudi 28 juin 2026 visait à présenter la feuille de route du PNIA 3 et à mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur agricole, les partenaires techniques et financiers ainsi que les institutions concernées autour de cette nouvelle étape stratégique. Le PNIA 3 permettra de renforcer durablement la production et la productivité agricoles, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, promouvoir des investissements durables et accélérer l'innovation tout en consolidant la résilience environnementale. Aligné sur le Plan National de Développement 2026-2030, ce programme va contribuer à faire de l'agriculture ivoirienne un puissant moteur de croissance, de création d'emplois et de prospérité pour le pays.

André SELFLOUR

Agro-Pastoral NEWS



POUR FAIRE FACE À LA CRISE DU CACAO

La Côte d'Ivoire et le Ghana prennent des mesures communes

Un Sommet de haut niveau sur l'Initiative Cacao, a été tenu, mardi 16 juin 2026 à Abidjan, en présence des Présidents ivoirien Alasane Ouattara et ghanéen John Dramani Mahama.



Mahama veut initier une réponse « coordonnée » face au contexte mondial volatile. Ils ont annoncé deux décisions princi-

pales. D'abord, l'harmonisation des prix du cacao entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui signifie que le Conseil Café-Cacao et le Cocobod devront se consulter pour fixer le prix. Ensuite, l'alignement du calendrier de la campagne de commercialisation du cacao entre les deux pays, qui va désormais démarrer simultanément le 1er septembre. Certains producteurs y voient un acte positif : car le 1er septembre, c'est la rentrée scolaire. Cela permet de lever les difficultés financières auxquelles les planteurs sont confrontés chaque année à cette période. La Côte d'Ivoire et le Ghana ont décidé, surtout, l'ouverture de l'Initiative Cacao à d'autres pays du continent, notamment le Cameroun et le Nigeria. Si ces deux pays acceptent cette démarche, alors « l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire Ghana » re-

présenterait, selon un expert, au moins 75% de la production mondiale du cacao. Et cela permettrait de mieux peser sur les négociations avec les industriels. Le communiqué final du Sommet de Haut niveau d'Abidjan, issu des travaux de la 7^e réunion du Comité de pilotage de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCIIG), entériné par les deux chefs d'État, a été lu par le Ministre ivoirien Bruno Nabagné Koné, en charge de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières. Ledit communiqué a formulé cinq décisions fortes convenues par les deux pays. D'un, harmoniser les politiques de prix bord champ ; de deux, garantir aux producteurs une rémunération juste et décente en les plaçant au cœur de la chaîne de valeur du cacao ; de trois, renforcer la coopération scientifique ; de quatre, accroître la création de valeur ajoutée et de cinq, élargir l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana à d'autres pays africains. A travers cet accord de vue inédit, Abidjan et Accra font, de la juste rémunération du producteur, un pilier de durabilité, de justice économique et de stabilité sociale. L'idée est de parler d'une seule voix sur les marchés internationaux et de partager les bonnes pratiques. « Nous devons agir ensemble », ont d'ailleurs déclaré les Présidents Ouattara et Dramani, face à un parterre d'officiels ivoiriens et Ghanéens.

Audrey BAN MAKADO



DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEURS VIVRIÈRES

L'ANADER bénéficie de plusieurs tablettes pour renforcer ses capacités

150 tablettes numériques ont été offertes, mercredi 17 juin 2026, à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) pour renforcer ses capacités opérationnelles.

Ces tablettes ont été remises à l'ANADER dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des chaînes de Valeurs vivrières (PDC2V). C'est le Ministre Bernard Kini-Comoé, délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, en charge des Productions Vivrières, qui a présidé cette cérémonie. Le Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'ANADER, Louis-Kouakou-Habonouan et le Directeur général de l'Institution, Dr Sidiki Cissé,

étaient présents. Ce moment a marqué une nouvelle étape dans l'accompagnement de l'ANADER pour la modernisation du conseil agricole et le renforcement de ses capacités opérationnelles. À travers cette dotation, le PDC2V accompagne la transformation digitale du conseil agricole en donnant aux agents de terrain des outils adaptés pour améliorer la collecte et la fiabilité des données agricoles ; renforcer le suivi des producteurs et des bénéficiaires ; faciliter la diffusion des innovations agricoles et améliorer

la performance des chaînes de valeur vivrières. Le Ministre Bernard Comoé a rappelé le rôle crucial de l'ANADER, véritable bras opérationnel du Conseil agricole sur le terrain, dans la transformation du secteur agricole ivoirien et dans l'atteinte de l'objectif de souveraineté alimentaire. Dr Sidiki Cissé, Directeur général de l'ANADER, a estimé que l'appui technologique apporté à son entreprise constitue un véritable levier d'action. Ce qui permet pour entrer pleinement dans l'ère du conseil agricole 2.0 ; avec une



collecte de données plus rapide, plus fiable et un meilleur accompagnement des exploitants agricoles. Avec l'usage du numérique, l'ANADER poursuit son engagement pour une agri-

culture ivoirienne plus efficace, avant-gardiste et résiliente, au service de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire.

Sandrine KOUADJO

FILIÈRE CAFÉ-CACAO

Voici le Système national de traçabilité qui rend la carte du producteur obligatoire

Vendredi 12 juin 2026 à Abidjan, M. Koné Brahima Yves, Directeur général du Conseil du Café-Cacao, a procédé au lancement de la mise en œuvre du Système national de traçabilité (SNT) ainsi qu'à l'annonce de l'utilisation obligatoire de la carte du producteur de café-cacao.



Face aux représentants des producteurs, des transformateurs et des autres acteurs de la filière, M. Koné a précisé que cette obligation entrera en vigueur à compter du 1er septembre, date d'ouverture de la campagne principale de commercialisation du café-cacao 2026-2027. La mesure, a-t-il précisé, s'inscrit dans la perspective de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2027, du nouveau règlement de l'Union européenne relatif à la lutte contre la déforestation. Celui-ci impose que les produits tels que le café, le cacao et leurs dérivés soient entièrement traçables et qu'ils ne proviennent pas de zones déforestées. Face à cette évolution réglementaire, M. Koné a souligné que la Côte d'Ivoire a fait le choix d'anticiper et de se préparer avec responsa-

bilité. Pour lui, le Système national de traçabilité dote désormais la Côte d'Ivoire des moyens nécessaires pour garantir un suivi rigoureux du café et du cacao, depuis les plantations jusqu'aux marchés internationaux. « Cette avancée constitue une garantie pour nos partenaires internationaux, mais surtout une opportunité de renforcer la crédibilité et la compétitivité du cacao et du café ivoiriens », a-t-il dit. Pour assurer le succès de cette opération, le directeur général a exhorté les producteurs ne disposant pas encore de leur carte à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des délégations régionales du Conseil du Café-Cacao

ou des cellules de veille mises à leur disposition, afin de continuer à commercialiser leur production dans les meilleures conditions. Koné Brahima Yves a également souligné les avantages concrets qu'offre la carte du producteur. Celle-ci contribue notamment à sécuriser les paiements, à garantir le respect du prix bord champ fixé par l'État et à faciliter l'accès à la Couverture maladie universelle (CMU), dont la prise en charge est assurée à 100% pour les détenteurs de la carte, conformément à la vision du Président de la République, Alassane Ouattara. Au-delà de son rôle dans la traçabilité, cette carte constitue un véritable outil de re-

connaissance, de protection et d'amélioration des conditions de vie des producteurs. « J'invite l'ensemble des partenaires de la filière producteurs, coopératives, acheteurs et exportateurs — à s'approprier pleinement ce dispositif et à accompagner sa mise en œuvre avec responsabilité et détermination », a-t-il déclaré. Le Conseil du Café-Cacao a lancé en 2019, une vaste opération de recensement des producteurs de café et de cacao ainsi que de leurs plantations. Cette initiative visait

à identifier les producteurs, géolocaliser les vergers, disposer de données fiables sur la production nationale, renforcer le suivi des flux physiques et financiers et préparer la mise en œuvre du Système national de traçabilité. À ce jour, plus d'un million de producteurs ont été recensés, près de 900 000 cartes ont été produites et distribuées, et environ trois millions d'hectares de caoyères ont été géolocalisés.

Amy SANGARE

AGRICULTURE RÉGIONALE

Le Livre blanc de l'UEMOA présenté au Ministre Bruno Koné

Bruno Nabagné Koné a reçu, lundi 15 juin 2026 à son cabinet, une délégation de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Elle était conduite par Dr. Paul Koffi Koffi, Commissaire au Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie Numérique. Il s'agissait de présenter, au Ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, le Livre blanc de l'UEMOA. Un document stratégique consacré à trois filières prioritaires : les phosphates-engrais, le riz et le coton-textile. Ledit document stratégique vise à stimuler durablement la production et la productivité agricoles dans l'espace communautaire sur la période 2026-2040. Saluant une initiative en parfaite adéquation avec les priorités de son Département ministériel, le Ministre Bruno Koné a assuré ses hôtes de la pleine disponibilité de son Ministère à œuvrer, aux côtés de l'UEMOA, à la concrétisation de cette vision commune.

MYNA

ÉCOULEMENT DES STOCKS DE CAJOU DE QUALITÉ

Le Conseil du coton et de l'anacarde rassure les producteurs du Béré

Traoré Bafétégué, délégué régional du Conseil du coton, de l'anacarde et du karité (CCAK) de la région du Béré a tenu à rassurer les producteurs de noix de cajou relativement à l'achat effectif des stocks de bonne qualité encore disponibles dans la région.

C'était samedi 13 juin 2026 à l'occasion d'une opération de vente groupée, organisée par la société coopérative Sékongo Pangninnga, au quartier Béchet de Mankono. Selon AIP, M. Traoré a invité les producteurs détenant encore des stocks à se rapprocher des services du Conseil afin que l'état de leurs produits soit évalué par les équipes techniques déployées sur le terrain. Selon lui, les ventes groupées,

prévues durant les mois de juin et juillet, s'inscrivent dans un programme du CCAK visant à faciliter l'évacuation des stocks restants tout en veillant au respect du prix indicatif de 400 FCFA le kilogramme fixé pour la campagne en cours. « Ces opérations permettent non seulement d'écouler les stocks encore disponibles, mais aussi de lutter contre les tentatives de certains acheteurs de contourner le prix officiel au détriment des producteurs », a-t-il expliqué à l'AIP. Le délégué régional a indiqué qu'une dizaine de ventes groupées ont déjà été réalisées dans le Béré, permettant l'évacuation de plus de 550 tonnes de noix de cajou correctement séchées et triées. Il a souligné que ces opérations, menées avec des partenaires économiques, sont exclusivement destinées à préserver les intérêts des produc-



teurs. Pour sa part, l'acheteur Tuo Yalatchima, représentant de la société coopérative Sékongo

Pangninnga, a assuré que sa structure poursuivra les achats groupés dans toutes les sous-

préfectures de la région afin de permettre aux producteurs de commercialiser leurs stocks dans des conditions avantageuses. Après des opérations menées à Dianra et Tomono, la coopérative entend étendre son action à l'ensemble du Béré. Son représentant a toutefois insisté sur la nécessité de présenter un produit de qualité, bien séché et bien trié, condition indispensable pour bénéficier des achats groupés. Il a également affirmé, selon AIP, que tous les producteurs dont les produits ont été acquis lors des précédentes opérations ont été intégralement payés. Récompensée lors des dernières Journées nationales de l'anacarde, la société coopérative Sékongo Pangninnga avait obtenu le prix du meilleur acheteur national de cajou.

Déborah SANZAN

FILIÈRE ANACARDE

Le Sénégal envisage un prélèvement sur les exportations de noix brutes

Le gouvernement sénégalais envisage de mettre en place un prélèvement de 20 francs CFA sur chaque kilogramme de noix de cajou exportée à l'état brut afin de soutenir la relance et le développement de la filière anacarde, rapporte l'Agence de presse du Sénégal.

Selon le secrétaire général du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Sénégal, Seydina Ababacar Ndiaye, cette mesure vise à alimenter un fonds d'appui dédié à la filière et



destiné à financer des actions de développement au profit de l'en-

semble des acteurs du secteur. La question a été au centre d'une

réunion tenue mardi à Ziguinchor, principale région productrice d'anacarde du pays. À cette occasion, des producteurs et des industriels ont plaidé pour une application immédiate du prélèvement, estimant qu'elle permettrait de rendre rapidement opérationnel le fonds d'appui et d'accélérer la modernisation de la filière. D'autres participants ont toutefois préconisé un report de la mesure à l'année prochaine afin de finaliser les dispositions organisationnelles, techniques et pratiques nécessaires à sa mise en œuvre. Face à ces diver-

gences, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Serigne Guèye Diop, a privilégié une démarche consensuelle. Selon le communiqué, il a souligné que toute décision relative au prélèvement devait être partagée et acceptée par l'ensemble des parties prenantes. Le ministre a ainsi invité les acteurs de la filière à poursuivre les concertations en vue de parvenir à une position commune sur les modalités et le calendrier d'application de la mesure. Dans cette perspective, le gouverneur de Ziguinchor a été chargé de conduire des consultations approfondies avec les différents acteurs du secteur et d'élaborer une feuille de route détaillée pour la mise en œuvre du prélèvement destiné au fonds d'appui. À travers cette initiative, les autorités sénégalaises entendent renforcer la compétitivité de la filière anacarde, améliorer les conditions de production et de commercialisation, tout en favorisant une meilleure valorisation de cette spéculation agricole stratégique pour l'économie de la région sud du pays.

S.A.

COOPÉRATION FRANCO-IVOIRIENNE

Une mission collective de Vegepolys Valley à Abidjan

Une mission de Vegepolys Valley était en Côte d'Ivoire du 16 au 19 juin 2026. C'est un pôle de compétitivité rassemblant des entreprises françaises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal autour de projets.

Vegepolys Valley entend, par cette visite à Abidjan, renforcer les liens de coopération entre les acteurs du secteur végétal de Côte d'Ivoire et les partenaires internationaux. L'organisation veut aussi identifier des opportunités de partenariats techniques, commerciaux et institutionnels et rencontrer les bailleurs de fonds et institutions de financement pour soutenir les projets d'innovation agricole et agro-indus-

trielle. Durant ce séjour ivoirien, les membres de la délégation, avec à leur tête Claudia de Oliveira Ramos, responsable de projets et de réseaux internationaux à Vegepolys Valley, ont eu une série de rencontres afin de présenter les membres et d'échanger sur d'éventuels projets collaboratifs à développer. Au menu de cette mission, figurent des séances de travail au Ministère ivoirien de l'Agriculture et dans diverses structures, notamment au Centre national de recherche agronomique (CNRA) et à l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER). La délégation aura des rencontres avec les partenaires ivoiriens du projet AVECI, porté par Vegepolys Valley. Projet de FranceAgriMer, AVECI vise à

renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France sur toute la chaîne de valeur du végétal. Des visites techniques sont également prévues afin de permettre aux membres de la délégation de rencontrer les coopératives et de s'imprégner des réalités, opportunités et défis du secteur végétal ivoirien. La première journée est consacrée à la participation des membres aux Rencontres économiques francophones, qui se tiennent du 16 au 17 juin à Abidjan. L'événement réunit des dirigeants d'entreprises, des investisseurs, des porteurs de projets et des décideurs politiques en provenance de 30 pays d'Afrique et de France.

MYNA



Mardi 17 Juin 2026

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE DÉMENTI

Depuis quelque temps, il nous a été donné de constater la publication et la diffusion sur les réseaux sociaux de fausses informations relatives à une offre agricole en ligne dénommée « Initiative de subventions aux Petites et Micro-Entreprises Agricoles (PME) 2026 », présentée comme mise en œuvre en partenariat avec la Global Farmers Association (GFA), une supposée organisation internationale de développement agricole dont le siège se trouverait à Nairobi, au Kenya.

Le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV) s'insurge contre ces publications mensongères, relevant d'une escroquerie orchestrée par des individus usurpant de fausses identités, notamment à travers de faux appels à candidature en ligne.

Le MINADERPV tient à préciser qu'aucun projet de cette nature n'est en cours au sein de ses services. Il invite par ailleurs le public et les partenaires à se référer uniquement aux canaux officiels de communication pour toute information relative aux projets et initiatives agricoles, notamment son site web officiel : agriculture.gouv.ci.

Le Ministère se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de ces actes.

Direction de la Communication
et de la Promotion Agricole

agriculture.gouv.ci

MINADERPV / DCPA



”

Nous plafonnons les primes incitatives à 10 Fcfa/kg. Une concurrence déloyale appauvrit tout le monde. Ce plafonnement protège les transformateurs et garantit la stabilité nécessaire à l'investissement et à la transformation locale.

Bruno Nabagné KONÉ Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE HÉVÉICOLE 2026

Vendredi 19 Juin 2026 à YAMOOUSSOUKRO